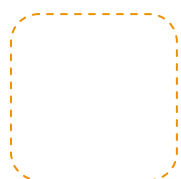




« Animation, services et convivialité au Ô Poirion »
« Association Solidarité Environnement
Insertion »



**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr





INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°142 lancé en 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : Développement de lieux innovants Numéro du projet : APEP_142
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Animations, Services et convivialité au Ô Poirion
Objectifs initiaux : -Créer un lieu innovant, ouvert à tous pour lutter contre l'exclusion ; -Créer un lieu ressource - dynamique, avec des animations et des services au plus près des besoins locaux ;
Public(s) cible(s) : -Les jeunes ; -Les familles ; -Les personnes en situation d'isolement ; -Les personnes éloignées des services et de l'emploi ;
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :
Territoire(s) d'expérimentation : <i>Le territoire concerné par ces actions est la commune de Saint-Sauvant (1300 habitants) étendue à la communauté de communes du Pays Mélusin (11 000 habitants). Cette dernière regroupe 9 communes réparties sur une superficie de 302 km². Dans ce contexte péri-urbain et rural, Saint-Sauvant comme la majeure partie des communes rurales du Pays Mélusin a une économie centrée sur l'agriculture. Très éloignée des axes prioritaires et des grandes villes, des transports en communs subsistes mais pour les familles les plus éloignées, elles ont recours aux taxis et navettes à la charge des familles. Ces habitants ont peu d'accès à l'emploi et aux services primordiaux. La plus grande commune du Pays Mélusin est Lusignan avec 2600 habitants, elle ne dispose pas au locale de centre pôle-emploi (le plus proche est à 40 km) et il n'y a qu'une auto-école pour l'ensemble du territoire. Les communes voient leurs derniers commerces disparaître et leurs bourgs dépérir. Dans ce contexte les familles, les enfants et surtout les jeunes en recherche de mobilité, de formation et d'emploi sont très en demande de services aux local plus simple d'accès, de lieux conviviaux, de rencontres, d'échange, ouvert à toutes les générations.</i> <i>Positionné à la frontière de la Vienne et des Deux-Sèvres, nous ouvrirons nos offres aux résidents des communes alentours, à la demande.</i>

Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :

Le Pays Mélusin dispose de diverses structures pour les enfants et les jeunes (centre de loisirs, associations sportives, local jeunes). Ces structures sont cependant éloignées de personnes isolées des villages de campagne et ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins du territoire. De par les services et tarifs que SEI propose, elle se met à la hauteur des personnes en demande que ce soit des jeunes ou des adultes.

Le lieu qu'elle crée, unique et innovant au Pays Mélusin, est le seul à proposer cette offre d'insertion, un espace de convivialité intergénérationnel où tout le monde s'y retrouve et des offres de services, d'animations, d'ateliers adaptées aux différents publics qu'elle accueille et au rythme de chacun. Créer par ses habitants, pour ses habitants, elle est au plus près de leurs demandes et de leurs besoins.

Marqué par un territoire aux finesses patrimoniales, historiques et naturelles méconnues, les projets qu'elle entreprend sont au cœur des problématiques locales (Ex : Economie sociale et solidaire, développement durable). Son objectif, au-delà des infrastructures créées, est de faire vivre et dynamiser la commune mais également le Pays Mélusin durablement, en lien étroit avec ses nombreuses particularités.

Enfin, de nombreux travaux sont d'ores et déjà mis en place avec les professionnels et partenaires locaux, très en demande, pour l'utilisation des infrastructures, services et ressources mis à disposition au sein du « Ô Poirion ».

Partenaires techniques opérationnels :

(1) Partenaires initiaux :

- Matt Auto-Ecole (Lusignan) ;
- Communauté de Communes du Pays Mélusin (Lusignan) ;
- La CAF (Poitiers) ;
- La maison des solidarités ;
- Vacances et familles (association) ;

(2) Partenaires effectifs de l'expérimentation :

- La mission locale (Lusignan) ;
- La maison des solidarités ;
- Matt Auto-Ecole (Lusignan) ;
- Communauté de Communes du Pays Mélusin (Lusignan) ;
- La CAF (Poitiers) ;
- Vienne Emploi Insertion ;
- Vacances et familles (association) ;
- Le grenier des gobelins (association Rouillé) ;
- Le pays des Six Vallée ;
- La Mairie de Saint-Sauvant ;
- La Mairie de Cloué ;
- Vienne Tourisme ;
- L'école de Saint-Sauvant ;
- Prom'haie ;
- RURART.

<p>Partenaires financiers (avec montants): -Unité territoriale 86 (1000.00) ; -Département de la vienne (1500.00) ; -Emploi d'avenir (6000.00) ;</p>
<p>Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 24 mois (du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016). (2) Durée effective : 24 mois et plus (ce projet est poursuivi et évolue tous les ans sans durée de fin prévue et voulue).</p>
<p>LE PORTEUR DU PROJET</p>
<p>Nom de la structure : Association SEI (Solidarité Environnement Insertion). Type de structure : Association-structure privée.</p>
<p>L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME</p>
<p>Nom de la structure : Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports Type de structure : structure publique.</p>



Sommaire

Introduction

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation

1. *Public visé*
2. *Bénéficiaires directs*
 - 2.1. Statistiques descriptives
 - 2.2. Analyse qualitative

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

B. Partenariats

1. *Partenaires opérationnels*
2. *Partenaires financiers*

C. Pilotage de l'expérimentation

D. Difficultés rencontrées

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. *Public visé*
2. *Actions menées dans le cadre du dispositif*
3. *Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance*
4. *Impacts sur la structure*

Conclusion

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 3 sur les outils** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (à ne pas insérer au rapport)

Introduction

L'association SEI, Solidarité Environnement Insertion située à Saint-Sauvant est issue de la volonté d'habitants de Saint-Sauvant d'agir pour leur commune et leur territoire. Saint-Sauvant, petite commune de la campagne du sud Poitou est relativement enclavée dans un milieu rural éloigné des grands axes, des bassins d'emplois et des structures d'aide sociale.

Isolés, de nombreux habitants constatent un réel manque de services de proximités. En perte de dynamisme et tournée vers une économie essentiellement agricole, la commune a vu en 2013 sa dernière boulangerie et son seul restaurant fermer leurs portes laissant les habitants un peu plus isolés.

Enfin malgré les projets initiés par le Pays Méluusin, actif pour la jeunesse, les familles et professionnel du territoire relève le manque d'actions envers les enfants et jeunes des communes rurales, le besoin d'actions pour les jeunes d'âge intermédiaire (10-15 ans) auquel le centre de loisirs ne correspond plus et le manque d'actions impliquant les familles (mis en avant par le projet éducatif local).

De ce constat, SEI a vu une opportunité d'aider quelques personnes de plus à retourner vers l'emploi. Ainsi qu'un moyen innovant de dynamiser la commune, d'offrir à ses habitants un lieu convivial, accessible où ils pourraient y rencontrer, échanger avec des concitoyens et avoir accès à quelques services rares en milieu rural.

L'objectif général du projet est au travers du site du restaurant d'insertion le « ô Poirion », de créer un lieu ouvert, intergénérationnel qui répond aux demandes et besoins du Pays Méluusin et des communes rurales afin de redonner vie aux oubliés des campagnes.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

Le restaurant Ô poirion est un projet qui a été construit sur plusieurs années avec un montage administratif, financier complexe. Il a été récompensé récemment par le grand prix de la finance solidaire. Ce projet au-delà des objectifs que nous vous énonçons aujourd'hui, aide tous les jours des personnes isolées de l'emploi, avec des difficultés sociales parfois pesantes pour l'avenir à reprendre pied. Il redonne espoir et vie à plusieurs titres.

Il redonne vie à un village qui a été il n'y a pas si longtemps comparé à « un trou perdu ». Il redonne vie à ses habitants isolés, démunis et participe pour de nombreux jeunes à la construction digne et humaine d'un avenir plein de promesses et d'espoirs.

A. Objectifs de l'expérimentation

Au démarrage du projet d'expérimentation sur la création d'un lieu innovant en 2014, le restaurant se voulait être :

- un lieu innovant, proposant le brassage de populations multigénérationnelles, aux cultures différentes et permettant aux plus isolés de trouver un endroit accueillant et à l'écoute.
- un lieu dynamique, offrant une diversité d'ateliers au plus près des besoins et envies des jeunes, familles et habitants locaux.
- et enfin un lieu ressource, identifié pour les services essentiels qu'il propose et adapté aux professionnels, partenaires et habitants du territoire du Pays Méluusin.

C'est dans cette volonté que nous avons réalisé :

*Un bar sans alcool accès sur l'accueil du public

Cette zone est dédiée à l'accueil convivial, à l'animation, à la rencontre et l'échange entre les personnes. Ce salon permet d'inciter les individus à sortir de l'isolement.

*Plusieurs ateliers et temps animés avec par exemple des ateliers autour de l'éducation à l'environnement, de la cuisine et l'hygiène, l'alimentation pour les enfants de moins de 10 ans, des échanges franco-anglais, des temps autour « du poirion » et de l'animation local, des formations et des temps d'aide pour la création pour les familles de départ en vacances et des échanges autour de pratiques professionnelles etc...

Une accompagnatrice socio-professionnelle est présente sur le site pour accompagner les jeunes dans l'aide à la création de leurs parcours professionnels mais aussi les personnes isolées dans la réalisation de démarches administratives (ainsi que d'autres problèmes sociaux). Un ordinateur est mis à leur disposition.

*La Création d'un point service :

-un axe mobilité avec des ateliers code de la route, un accompagnement en conduite supervisée, un suivi avec des tarifs négociés, ainsi qu'un service de location de scooters.

-un point d'information sur les offres du territoire (services, loisirs, tourisme etc.) avec des personnes ressources en capacité de conseiller et de faire les liens aux structures extérieures,

-un point de vente de produits locaux.

*La mise à disposition pour les professionnels de l'éducation, des loisirs et de la jeunesse d'infrastructures adaptées à l'animation culinaire (cuisines pédagogique, matériels, salles). Des personnes ressources sur des thématiques diverses sont présentes sur place (alimentation, écologie, loisirs, tourisme, information et lien aux services du territoire).

Par ce biais nous travaillons auprès des jeunes, aux tissages des liens sur l'environnement et le « bien-manger », à sensibiliser les futurs consommateurs de demain aux problématiques concernant l'alimentation et l'écologie (comprendre et déguster le monde d'aujourd'hui pour mieux respecter et savourer celui de demain).

1. *Public visé*

Le public visé est un public type des zones rurales relativement enclavé sur son territoire. Ces publics voient les services primordiaux au développement des jeunes, s'éloignés et devenir d'année en année inaccessible pour les personnes non mobiles. Les lignes de bus sont quasi-exclusivement réservées aux scolaires et le recours aux taxis est relativement coûteux.

Une étude IFOP réalisées en 2010, mettait en avant :

-un élu interrogé sur 4 a connu la fermeture du dernier café de sa commune,

-la présence d'un café dans une commune rurale reste pour 75% des français et la grande majorité des maires interrogées, un facteur décisif de dynamisation économique des territoires.

-Il constitue également un facteur d'attractivité vers ces communes, un élément auquel les maires sont particulièrement sensibles, puisqu'ils sont 49% à avoir mené des actions pour favoriser l'installation ou le maintien d'un café.

-Près de 90% des Français constatent que le café est bien souvent le dernier commerce qui subsiste dans les communes isolées, le dernier lieu de rencontre et de lien social.

La région Poitou Charentes est une des régions de France les moins urbanisées. En seul 12% des communes étaient des communes urbaines.

Saint-Sauvant est loin d'être un cas isolé dans la problématique des « oubliés des campagnes ».

Plusieurs publics sont visés :

- les jeunes,
- les familles et leurs enfants,
- les personnes isolées des communes rurales,
- les personnes éloignées des services et de l'emploi,
- les professionnels de l'éducation, de la jeunesse et de l'aide sociale.

Les publics sont sélectionnés en fonction de leurs motivations et au travers des structures locales (partenaires) qui nous orientent les personnes. Pour les familles et les jeunes, une communication est réalisée auprès de nos partenaires, des écoles et sur l'ensemble des communes du Pays Méluzin afin que l'information soit connue de tous. Nous n'excluons personnes et essayons de nous rendre visible aux yeux de tous.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Le public bénéficiaire correspond principalement aux jeunes de plus de 20 ans, aux enfants de moins de 10 ans et leurs familles ainsi qu'une partie des personnes du territoire éloigné de l'emploi et des services de l'état.

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APEP 142	Nom de la structure porteuse de projet	Association SEI		
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	180	115	100	395	10
Adultes	30	10	62	102	10
Nombre total de bénéficiaires	210	125	162	497	20

D'une manière générale, nous pouvons constater que l'impact sur le nombre de bénéficiaires participant à l'expérimentation a été plus fort la première année. En effet, 210 personnes ont participé au projet, contre 162 la troisième année (avec une plus nette diminution lors de la deuxième année avec 125 personnes). L'expérimentation a donc été bien reçue de la part du public et a suscité un engouement lors de son lancement, témoignant des besoins sur le territoire.

De plus, nous constatons une diminution de la participation des jeunes au cours des 3 années. 180 jeunes étaient bénéficiaires du projet lors de son lancement contre 100 jeunes la troisième année. En parallèle, nous pouvons constater une augmentation du nombre d'adultes affiliés au projet avec seulement 30 adultes la première année pour 62 adultes la troisième année. Ce constat s'explique par le fait que les familles des jeunes et enfants bénéficiaires du projet ont également fait le choix d'y adhérer.

Au total, ce sont 497 personnes qui ont pu bénéficier de cette expérimentation sur le territoire de Saint-Sauvant au cours de ces trois années.

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		120
6-10 ans		125
10-16 ans		35
16-18 ans		103
18-25 ans		12
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		120
Elèves en élémentaire		125
Collégiens		35
Lycéens en LEGT		40
Lycéens en lycée professionnel		63
Jeunes apprentis en CFA		0
Étudiants du supérieur		4
Demandeurs d'emploi		8
Actifs occupés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV		
Niveau III		
Niveau III		
Niveau I		
Sexe		
Filles		310
Garçons		187
2. Adultes		
Qualité		
Parents		49
Enseignants		9
Conseillers d'orientation-psychologues		0

Conseillers principaux d'éducation	0
Conseillers d'insertion professionnelle	8
Animateurs	4
Éducateurs spécialisés	2
Autres : demandeurs d'emploi	20
Autres : personnes isolés	10

Comme il est possible de la constater sur le tableau précédent, les enfants de moins de 10 ans correspondent au public qui a le plus adhéré à l'expérimentation, puisqu'ils représentent 245 personnes sur les 497 personnes au total. Parmi les jeunes, les 16-18 ans ont ensuite été très représentés avec 103 personnes. Au regard de la surreprésentation des moins de 10 ans les élèves de préélémentaire et d'élémentaire correspondent à la situation scolaire la plus représentées. En effet, bon nombre des animations inscrites dans ce projet été destinées aux élèves des classes de maternelles et de primaires, expliquant la surreprésentation des enfants de moins de 10 ans. La forte présence des 16-18 ans expliquent également la part importante d'élèves de lycée.

Concernant la population des adultes, 49 sur 102 personnes sont des parents des enfants adhérents au projet, représentant à eux seul presque la moitié de l'effectif des adultes. 20 personnes sans emploi ont également été inscrites dans ce projet expérimental ainsi que 10 personnes isolées. Ces dernières personnes correspondent au profil du public accueilli en tant que salariés au sein de notre association. En effet, l'influence de notre territoire isolé en termes d'institution et d'emploi favorise la proximité avec les individus isolés et sans emploi. De plus, la présence d'enseignants, de conseillers en insertion professionnelle, d'animateurs et d'éducateurs spécialisés illustre le nombre de professionnels mobilisé lors de la mise en place de ce projet expérimental. Les professionnels représentent 23 personnes sur 102 adultes.

D'autres parts, la population féminine a également été surreprésentée dans cette expérimentation avec la présence de 310 femmes pour 187 hommes.

2.2. Analyse qualitative

A l'image du projet, l'expérimentation a rassemblé une forte majorité de jeunes et d'enfants. Le public ciblé a donc répondu présent tout au long de ces trois années d'expérimentations. Une centaine d'adultes ont également pu participer au projet, notamment les parents des enfants déjà engagés. Chaque membre d'une même famille a pu répondre à ses propres besoins suivants les différentes actions proposées. Cette expérience a également permis de réunir des familles dans ce projet, au travers d'activités communes.

D'autres parts, SEI a fait le choix dans ce projet de mettre à profit ses compétences et ses savoirs dans des projets d'animation scolaire. En effet, un partenariat a été créé entre les écoles élémentaires et SEI afin d'organiser des temps d'animation et d'échange avec les enfants sur diverses thématiques.

Bon nombre de professionnels ont contribué au développement et à la mise en place de l'expérimentation. Ce projet centré autour de la commune de Saint-Sauvant et des territoires alentours a permis de renforcer le travail en partenariat et de continuer à favoriser l'échange et la communication entre différentes structures et professionnels afin d'offrir un travail complet et des résultats d'autant plus riche.

De plus, cette expérience a réuni également quelques demandeurs d'emploi et personnes isolées sur le territoire, correspondant au public habituel de l'association SEI. Ce projet nous a permis de nous conforter dans l'idée que nous sommes un lieu ressource sur le territoire pour le public le plus fragilisé. Au sein de ce territoire isolé de centre d'information et de services et de grands établissements tels que la CAF, la CPAM et Pôle-Emploi, SEI a fait le souhait de s'inscrire dans le territoire comme un lieu d'accueil, d'écoute et d'informations pour les démarches sociales et professionnelles.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Pour une meilleure mise en place du dispositif, il est important de se faire connaître auprès des acteurs locaux élus comme professionnels. Une étude préalable selon l'ampleur du projet et le besoin de financement peut être utile pour vendre son projet.

Pour chaque action mise en place, nous conseillons de prendre le temps de réaliser le suivi, l'analyse et le bilan de l'action afin de mettre en place les modifications nécessaires pour la maintenir dans la durée.

Le projet mobilité fait actuellement l'objet d'évolution. Le code de la route ayant été modifié, nous remettons nos installations (ordinateur, logiciel) à niveau.

Le dispositif permettant un suivi régulier de nos actions, nous améliorons et modifions en fonction de nos besoins.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Vienne Emploi Insertion	Public	Orientation, accompagnement
Mission Locale	Public	Orientation, accompagnement, formation
Maison des solidarités	Public	Orientation, accompagnement
Le grenier des gobelins	Privée	Actions d'animation
RURART	Privée	Actions d'animation
Matt-Autoécole	Privée	Formation
Vacances et Familles	Privée	Actions départ en vacances
Commune de Saint-Sauvant	Public	Accompagnement au montage de projet / Action grand public

Communauté de communes Pays Mélusin	Public	Accompagnement au montage de projet et financement
Pays des Six Vallées	Public	Accompagnement au montage de projet et financement

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	
Cofinancements extérieurs à la structure	
Autofinancement	

Le financement par le fond pour la jeunesse n'a pas été mis en avant pour l'appel d'autre fonds. Le plan de financement complexe sur le projet du Ô Poirion était complet lors de la demande de fond.

B. Pilotage de l'expérimentation

Dans la composition du comité de pilotage, nous nous sommes attachés à impliquer des acteurs du secteur public comme privé. Sont présents :

- Des représentants des parents d'élève pour leur vision centrée sur la famille et l'éducation dont les besoins étaient essentiels à la viabilité du projet;
- Des élus du territoire et du département pour l'implication et le soutien du projet;
- Les partenaires locaux pour la construction et le suivi du projet.

La composition du comité de pilotage est développée ci-dessous :

Nom de la Structure :	Type d'organisme
Mission Local	Privé
Mairie de Saint-Sauvant	Public
Association Solidarité Environnement Insertion (La directrice, l'accompagnatrice socio-professionnel, l'animatrice, un	Privé

Nom de la Structure :	Type d'organisme
bénévole)	
Assistante sociale responsable de secteur	Public
APE de Coulombiers	Privé
APE de Curzay sur Vonne	Privé
Association RURART	Privé
Le syndicat du Pays des Six Vallées	Public
Musée du Vitrail /Pays Mélusin	Public
Maison de la solidarité	Public
Conseil départemental 86	Public

Au-delà du comité de pilotage, un suivi interne à l'association a été mis en place afin que chaque projet soit visible auprès du comité d'administration de l'association. Par exemple : une commission pour le projet mobilité composée de bénévoles a été créée. Ils se réunissent tous les trimestres afin de réaliser les mises au point nécessaires.

D. Difficultés rencontrées

Pour le comité de pilotage, il est délicat de réunir des acteurs aussi différents pour réaliser des bilans réguliers surtout en termes de conseil et d'orientation. Nous avons mis en place des commissions avec des bénévoles du Conseil d'administration pour le suivi du projet et les questions urgentes. Cette diversité d'acteurs permet une vision variée sur le projet.

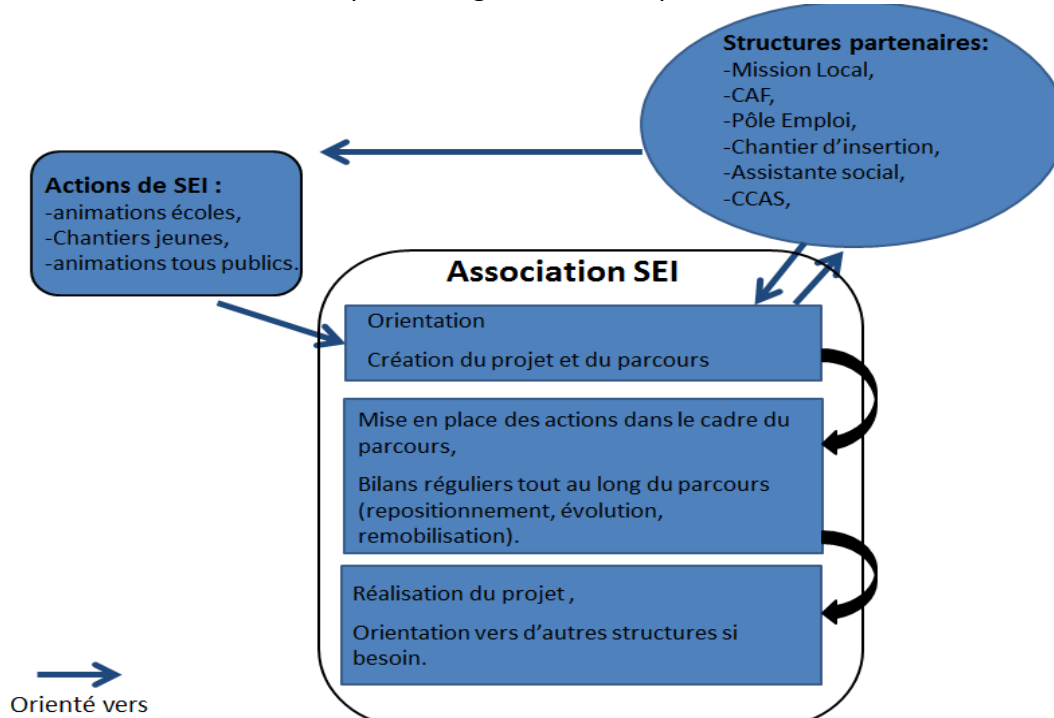
III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Les personnes accueillies, suivies dans le cadre du projet ont de manière générale fait l'objet d'une orientation préalable par l'un de nos partenaires de l'économie sociale et solidaire (Vienne Emplois Insertion, Mission local, CAF, Pôle Emploi, assistante sociale du territoire, CCAS, autres structure d'insertion). Nous arrivons, dans une certaine mesure, à attirer le public qui ne fait pas l'objet d'accompagnement, par nos actions d'animations sur le terrain. Ces actions nous permettent, de développer notre visibilité auprès du grand public et de mieux les orienter vers le service qui correspond (SEI ou ses partenaires sociaux). Le suivi d'une personne est réalisé en lien avec nos partenaires. Nous pouvons citer par exemple l'accompagnement conjoint avec l'assistante sociale sur les problèmes de budget et de demandes d'aides financières.

Ces personnes rencontrent l'accompagnatrice socio-professionnelle qui les mettra en lien selon leurs parcours et leurs besoins vers le service interne ou partenaire le plus adapté à leur situation. Un parcours avec des objectifs est mis en place en accord avec la personne accueillie pour la mise en place de son projet. Les actions sont alors réalisées pour mener à bien son projet. Elle sera suivie régulièrement durant son parcours, ce qui nous permettra soit de la remobiliser si elle perd en motivation et de faire avancer son projet au fur et à mesure de son évolution.

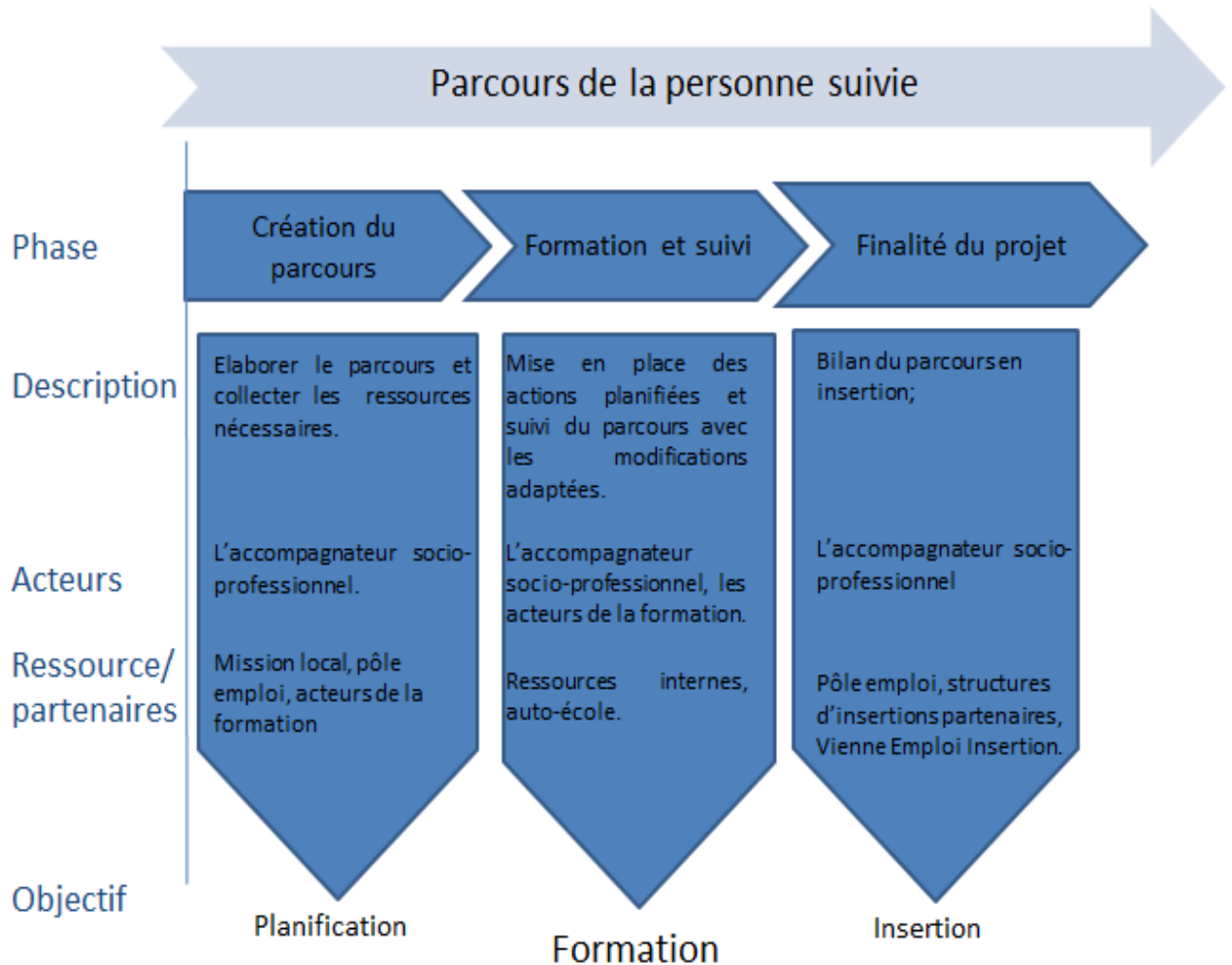
Ci-dessous modélisation du parcours général d'une personne :



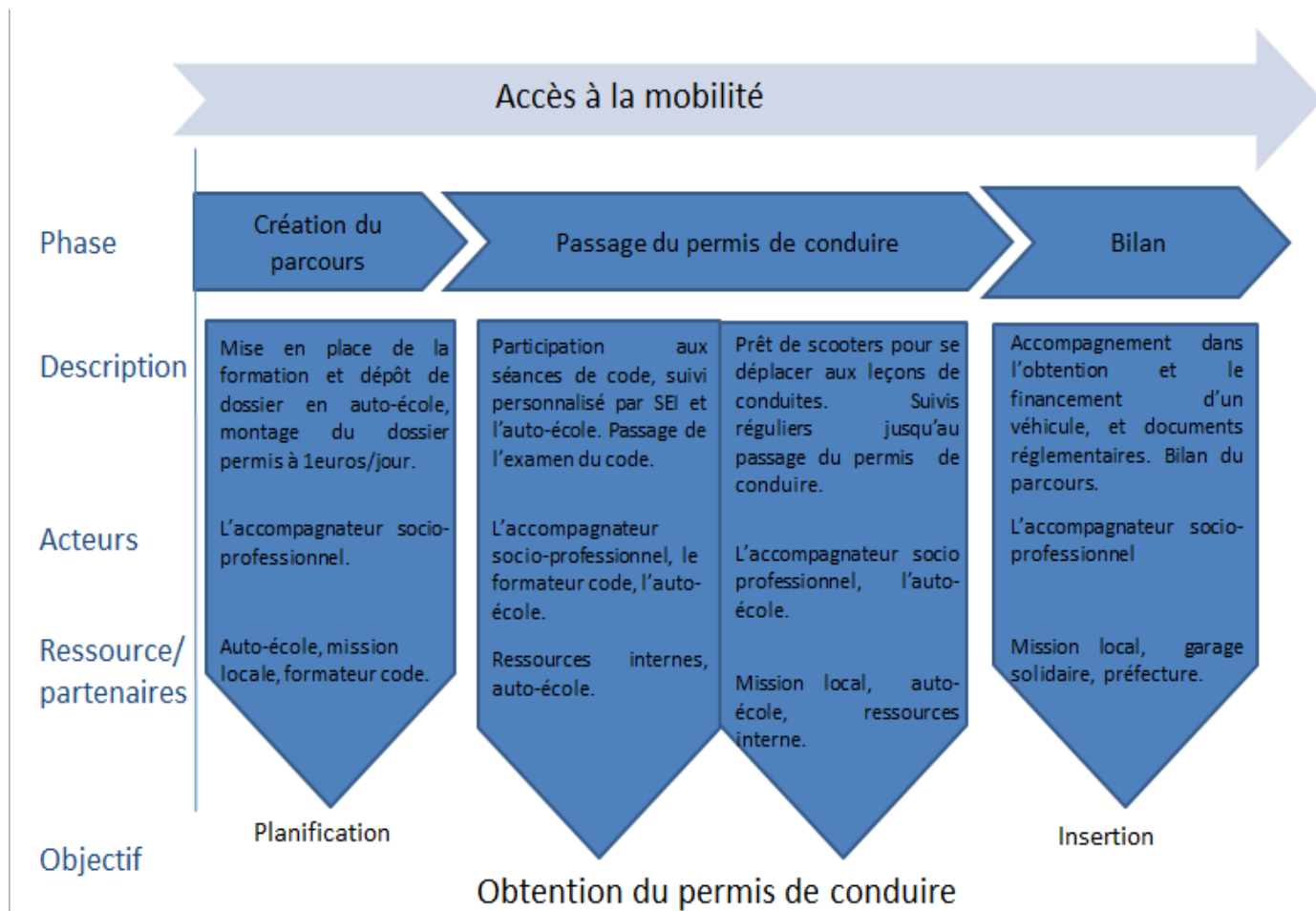
En interne, la personne en parcours a un référent, l'accompagnateur socio-professionnel. Ce dernier est accompagné dans son travail par les différents intervenants mobilisés. Ils font de manière générale partie de l'association.

Cependant l'association SEI est soucieuse de rester qu'une étape dans l'évolution de la personne. C'est pourquoi elle a à cœur de multiplier les liens et de maintenir une pluralité des visions de par des échanges constants avec ses partenaires.

Ci-dessous modélisation du parcours interne d'une personne :



Exemple sur le service mobilité :



Ce modèle permet une double visibilité pour le public cependant il peut devenir lourd. Alors qu'il amène un grand nombre de personnes intéressés à SEI, il nous demande pour une partie de réorienter vers d'autres structures ce qui alourdi la gestion du dispositif pour l'accompagnatrice socio-professionnel.

L'accompagnement ponctué de suivi régulier, permet d'identifier rapidement les pertes de motivations et les difficultés, de remobiliser les personnes afin qu'il ne quitte pas le processus avant qu'il n'est aboutie. Il demanderait une grande adaptation des systèmes de financement notamment pour les formations ce qui n'est pas toujours possible.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Lorsque le dernier restaurant du village a fermé ses portes, après une énième reprise se soldant par un échec, malgré les dispositions prises par la mairie pour soutenir les repreneurs (prise en charge d'une partie des travaux notamment) ; SEI consciente que ce commerce représentait la survie de la commune fit appel au dispositif local d'accompagnement pour financer une étude sur la reprise de du Bar-restaurant. L'étude réalisée en 2013-2014 concluait que le subventionnement au fonctionnement du repreneur serait décisif à la réussite et au maintien à long terme de ce commerce.

Enfin, c'est cette étude qui nous a permis de viabiliser le projet auprès des partenaires financiers. Cette viabilité nous a permis de vendre notre projet.

Ce point est essentiel pour comprendre comment SEI fonctionne et ses conditions de transférabilité. Sans aides au fonctionnement SEI ne pourrait pas maintenir ce commerce et les services qui l'accompagnent.

Un autre point essentiel est le réseau de partenaires créés et les liens tissés entre ces différents acteurs qui permettent au projet d'avoir un vrai ancrage sur le territoire et d'être pertinent en termes d'accompagnement.

Le manque de financement nécessaire à la bonne conduite du site et des actions est une des principales difficultés au développement de l'établissement. Cette difficulté est redondante dans chaque secteur d'activité (cuisine, animation, hôtellerie, accueil etc...).

Il est important de relativiser ce bilan avec le bilan financier global de SEI. L'association paie le retard pris pour l'ouverture et la gestion des sites du restaurant Ô Poirion et du gîte de l'Aigaïl. Cette situation limite nos actions et leurs développements.

1. *Public visé*

Nous sommes visible d'une grande partie de notre public de par nos actions d'animation ciblées et parfois plus large mais aussi de par nos liens avec nos partenaires qui orientent une partie de notre public cible.

Cependant nous constatons que la prestation que nous proposons, nous enferme dans un niveau d'exigence élevé par rapport aux salariés en parcours. Ce qui rend le recrutement compliqué puisque l'offre et la demande ne correspondent pas.

Une partie de nos actions reste inaccessible à une partie du public, l'accès au repas aux Ô Poirion, l'accès aux chambres du gîte ou l'échange de groupes d'aide au départ en Vacances pour des personnes dans la précarité est limité par le coût de ses services, et la nécessité de leur rentabilité. Nous aimerions développer l'échange de groupe de vacances solidaires pour rendre accessible le site en vacances à des publics en situation de précarité. Ce projet n'en est pour le moment qu'à son balbutiement.

2. *Actions menées dans le cadre du dispositif*

Les actions menées dans le cadre du projet APEP sont adaptés aux demandes et besoins local. Le dispositif lui est transférables mais il demande pour une partie d'adapter certaines actions cibles en fonction des particularités locales. Le dispositif au-delà de sa forme doit dans le détail des actions menés et l'approche être adapté au public cible ou besoins locaux. Nous n'agirions pas de la même façon dans une unité urbaine.

D'autre part nos actions ne ciblent pas suffisamment le public des 15 -18 ans. Une réflexion a été mis en place avec les professionnels de l'accueil et de l'accompagnement de jeunes pour développer un projet de chantiers de jeunes et d'échanges de jeunes autour de deux grand thèmes, l'alimentation et de l'environnement.

Enfin le retard pris pour l'ouverture du site et la mise en place de la gestion conjointe du restaurant et du gîte ne nous ont pas permis de développer toutes les actions prévues. Nous ne renonçons cependant pas à les développer. La situation financière actuel de l'association ne permet pas leur développement dans l'année et nous demandera d'atteindre une stabilité certaine pour se réaliser.

3. *Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance*

Les partenaires sociaux locaux (pôle emploi, assistante sociale de secteurs, mission locale etc...) sont essentiels au bon fonctionnement du dispositif. Il est également important de se rendre visible auprès des familles, des écoles et des professionnels des loisirs chez les jeunes afin de créer un réseau complet.

Enfin nos partenaires financiers sont incontournables pour notre fonctionnement. Sans le subventionnement de nos actions, il serait impossible de mener nos actions. Le manque de moyens financier est l'élément le plus limitant.

4. *Impacts sur la structure*

L'impact sur la structure a été modéré.

La gestion du projet a demandé le travail d'un quart Equivalent Temps Plein sur l'année sur le suivi, les animations, les actions sur les services. Il nous a cependant permis d'être plus visible et de toucher des publics que nous n'atteignons pas jusqu'ici ce qui peut expliquer la charge de travail.

Les travaux réalisés sur le réseau de partenaires et le ciblage des publics nous permet d'être ancrer, connue et reconnue au locale à long terme. Cet ancrage nous ouvre des perspectives de collaboration et de projet pour le futur de l'association.

Nous relativisons cette vision de par la complexité du projet et de son montage notamment de par les gestions conjointes du restaurant et du gîte. Nous espérons toujours aboutir au développement d'une salle multimédia.

Conclusion

Depuis 2012, l'Association Solidarité Environnement Insertion forte de sa jeunesse et de son dynamisme crée un ancrage local répondant aux problématiques du territoire.

Des chantiers d'insertion accueillant des publics cible variés avec une volonté de brassage communautaire et intergénérationnelle, elle voit aujourd'hui les fruits des services qu'elle propose sur le Pays Méluzin et en particulier à Saint-Sauvant. C'est plus de vingt personnes qu'elle paie et aide à l'amélioration de leurs conditions de vie. Elle accompagne de nombreux jeunes et jeunes adultes dans leurs parcours professionnels et sociaux. Désormais connue et reconnue, par les habitants, les professionnels de l'éducation et du loisir jeunesse, elle s'enracine durablement dans le paysage.

L'aide financière du Fond d'Expérimentation pour la jeunesse, a permis de développer des services absents du territoire essentiels au désenclavement des habitants. Ces trois dernières années, un restaurant, un pôle mobilité, un bar pour l'accueil et l'échange ont émergé de Saint-Sauvant. Demain grâce à ces actions, ce seront des jeunes mobiles et actifs, des habitants sortis de l'isolement qui permettront de mettre en avant les richesses et la vie dans ce territoire.



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr